

L'an deux mil treize, le vingt et un mars,

à vingt heures quinze, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en Mairie, en séance extraordinaire sous la présidence de Madame Chantal DECROIX, Maire.

PRESENTS : Mme Duvivier, M. Vatelier, M. Vanderpert, M. Fleutry, Mme Lakièvre, M. Demarais, M. Jardot, Mme Joly, M. Dubuc.

ABSENTS EXCUSES : Néant

SECRETAIRE : Madame Duvivier

I. Rythmes scolaires

Madame le Maire propose au conseil municipal de demander le report du changement des rythmes scolaires à la rentrée 2014. Le conseil accepte et charge Madame le Maire d'envoyer un courrier au Directeur académique avant le 31 mars comme le stipule la loi.

II. Prestations Agriculteurs

Suite aux problèmes causés par la neige ces derniers jours Madame le Maire remercie les agriculteurs d'avoir dégagé les voies de la commune et propose au conseil de les indemniser.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité qu'en période hivernale les prestations effectuées par les agriculteurs pour dégager les routes et les voies de communication pourront être indemnisées en fonction de leur dépense en carburant.

Séance levée à vingt et une heures.